

06-06-19

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 29 mai 2006 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi dix-neuvième jour du mois de juin deux mille six (2006), à 19 h 30, à la Salle Mgr Ouellet de l'Hôtel Rimouski, 225, boul. René-Lepage, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Louise Dionne
Gilberte Fournier
Lise Lévesque

MM. Raynald Caissy
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Yvon Dubé
Claude Fortin
Denis Goulet
Raymond Joly
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jean-Pierre Lavoie
Luc Marcoux
Jean-Yves Poirier
Guy Potvin
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Jeannine Bérubé, directrice des services éducatifs
M^{me} Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes
M. Jacques Poirier, directeur général adjoint
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur adjoint aux ressources financières
M^{me} Ann Santerre, régisseuse aux ressources financières
M^{me} Dominique Lévesque, agente d'administration aux ressources financières
M. Jacques Pettigrew, agent d'administration au Centre de formation Rimouski-Neigette

Absences motivées :

Jean-Maurice Lechasseur
Pauline Michaud, vice-présidente

06-06-19-308 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
 - 3.1 Demandes d'autorisation provisoire en formation professionnelle (Marianne Chabot);
 - 3.2 Transfert d'un circuit de transport scolaire - Demande d'autorisation (Carl Ruest);
 - 3.3 Achat d'un terrain rue Tessier à Rimouski (Carl Ruest);
 - 3.4 Félicitations - Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette (Cathy-Maude Croft);
 - 3.5 Élection partielle de la circonscription # 3 - Nomination d'un président d'élection (Cathy-Maude Croft);
 - 3.6 Mise en œuvre de l'actualisation de la structure administrative (Paul Labrecque);
 - 3.7 Nominations (**huis clos**) (Paul Labrecque);
 - 3.8 Contrat du directeur général (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 4.0 Levée de la séance.

DÉCISION**06-06-19-309 DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE : DEP HORTICULTURE ORNEMENTALE**

ATTENDU le développement du marché, les opportunités d'emplois et les entreprises de ce secteur qui sont plus nombreuses;

ATTENDU les besoins de main-d'œuvre qualifiée qui augmentent chaque année dans le secteur de l'Horticulture ornementale;

ATTENDU le constant souci du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis de consolider son expertise et sa vocation en agroalimentaire;

ATTENDU les appuis de plusieurs organismes dont l'UPA Bas-Saint-Laurent, le MAPAQ, les Jardins de Métis et Emploi-Québec;

ATTENDU que le programme d'Horticulture ornementale fait partie du Plan de développement déposé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en janvier 2002;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de reconduire la demande d'autorisation provisoire pour le DEP en Horticulture ornementale auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

06-06-19-310 DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE : DEP PRODUCTION HORTICOLE

ATTENDU le développement du marché, les opportunités d'emplois et les entreprises de ce secteur qui sont plus nombreuses;

ATTENDU les besoins de main-d'œuvre qualifiée qui augmentent chaque année dans le secteur de la Production horticole;

ATTENDU les besoins d'ouvriers qualifiés pour les secteurs maraîcher et fruitier;

ATTENDU le constant souci du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis de consolider son expertise et sa vocation en agroalimentaire;

ATTENDU les appuis de plusieurs organismes dont l'UPA Bas-Saint-Laurent, le MAPAQ, les Jardins de Métis et Emploi-Québec;

ATTENDU que le programme de Production horticole fait partie du Plan de développement déposé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en janvier 2002;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de reconduire la demande d'autorisation provisoire pour le DEP en Production horticole auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

06-06-19-311 DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE : DEP RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

ATTENDU le développement du marché, les opportunités d'emplois et les entreprises de ce secteur qui sont plus nombreuses;

ATTENDU les besoins de main-d'œuvre qualifiée qui augmentent chaque année dans le secteur de la Réalisation d'aménagements paysagers;

ATTENDU le constant souci du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis de consolider son expertise et sa vocation en agroalimentaire;

ATTENDU les appuis de plusieurs organismes dont l'UPA Bas-Saint-Laurent, le MAPAQ, les Jardins de Métis et Emploi-Québec;

ATTENDU que le programme de Réalisation d'aménagements paysagers fait partie du Plan de développement déposé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en janvier 2002;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de reconduire la demande d'autorisation provisoire pour le DEP en Réalisation d'aménagements paysagers auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

06-06-19-312 TRANSFERT D'UN CIRCUIT DE TRANSPORT SCOLAIRE - DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU la demande du transporteur *Transport ASD inc.* à l'effet d'autoriser le transfert de trois circuits de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder, en tout ou en partie, son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'autoriser le transfert des circuits de transport numéros 25, 125 et 126 au transporteur *Gestion A. Dionne inc.* en date du 1^{er} juillet 2006. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

06-06-19-313 ACHAT D'UN TERRAIN RUE TESSIER À RIMOUSKI

ATTENDU la volonté de la Ville de Rimouski de mettre en vente une parcelle de terrain contiguë au terrain du pavillon Sainte-Odile à Rimouski;

ATTENDU la configuration actuelle du stationnement de ce pavillon qui cause certains problèmes de circulation;

ATTENDU que l'achat de ladite parcelle permettra à la Commission scolaire d'améliorer ses installations de stationnement;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'autoriser l'achat de la Ville de Rimouski, d'une parcelle du lot 3 672 687 du cadastre du Québec mesurant environ 2,5 mètres de largeur en bordure de la rue Tessier sur une profondeur approximative de 30,48 mètres; ladite parcelle devant contenir une superficie approximative de 76,6 mètres carrés.

Le prix d'achat est fixé à 30,15 \$ le mètre carré et les autres conditions se retrouvent à la promesse d'achat.

06-06-19-314 FÉLICITATIONS - PRO-JEUNE-EST RIMOUSKI-NEIGETTE

Il est proposé par M^{me} Gilberte Fournier et résolu d'offrir nos félicitations à Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette qui a remporté le prix *Aide à la jeunesse* lors du Gala reconnaissance du 6 mai 2006.

06-06-19-315 ÉLECTION PARTIELLE DE LA CIRCONSCRIPTION # 3 - NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares tiendra une élection scolaire partielle dans la circonscription scolaire # 3 ;

ATTENDU que l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires* prévoit que le directeur général est président d'office;

ATTENDU que le directeur général actuel termine son mandat à la Commission scolaire des Phares le 30 juin 2006 ;

ATTENDU que l'avis d'élection doit être publié avant l'entrée en fonction du nouveau directeur général ;

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de nommer M. Jacques Poirier, président d'élection à compter du 20 juin 2006.

06-06-19-316 MISE EN ŒUVRE DE L'ACTUALISATION DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2006;

ATTENDU qu'il y a lieu d'harmoniser la description des fonctions par service en tenant compte de la nouvelle organisation de façon à déterminer clairement la responsabilité et l'imputabilité de chacun dans l'application des politiques, des procédures et des règlements de la Commission scolaire et afin d'établir les concordances appropriées;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu d'établir les concordances en lien avec la responsabilité et l'imputabilité de chacune des directions suivantes avec les services ci-après décrits, et de faire les adaptations nécessaires pour l'application des politiques, des procédures et des règlements de la Commission scolaire tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas été modifiés spécifiquement.

Services	Direction responsable du service actuellement	Direction responsable à compter du 1^{er} juillet 2006
Ressources humaines	Directeur général adjoint	Directeur des services des ressources humaines
Ressources financières	Directeur général adjoint	Directeur des services des ressources financières
Ressources matérielles	Directeur des services des ressources matérielles	Directeur des services des ressources matérielles
Ressources informatiques	Directeur des services des ressources matérielles	Directeur des services des ressources matérielles
Transport scolaire	Directeur des services des ressources matérielles	Directeur des services des ressources matérielles
Services éducatifs	Directrice des services éducatifs	Directrice générale adjointe et services éducatifs

et d'insérer une copie de cette résolution au *Recueil des règles de gestion*.

06-06-19-317 HUIS CLOS

À 19 h 42, il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de continuer la séance à huis clos.

06-06-19-318 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 44, il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de siéger en séance publique.

06-06-19-319 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES - RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur des services des ressources humaines;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M^{me} Gilberte Fournier et résolu de nommer M. Daniel Gauvin au poste de directeur des services des ressources humaines à la Commission scolaire des Phares. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général.

06-06-19-320 COMPLEMENT DE POSTE DE RÉGISSEUSE OU DE RÉGISSEUR DES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES - RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU l'ouverture du poste de régisseuse ou de régisseur des services des ressources matérielles;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Raynald Caissy de nommer M. Johnny Tardif au poste de régisseur des services des ressources matérielles à la Commission scolaire des Phares. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général.

M. Claude Fortin demande le vote sur cette proposition :

POUR :	12
CONTRE :	2
ABSTENTION :	2

Cette proposition est adoptée à la majorité des voix.

06-06-19-321 MUTATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR À L'ÉCOLE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur à l'école l'Écho-des-Montagnes deviendra vacant à la suite du départ à la retraite de la titulaire du poste;

ATTENDU la structure 2006-2007 du réseau d'établissements de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du conseil d'établissement de l'école l'Écho-des-Montagnes;

ATTENDU la recommandation du directeur général concernant l'affectation;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de muter M. Claude Gauthier au poste de directeur à l'école l'Écho-des-Montagnes. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général.

06-06-19-322 CONTRAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU la résolution du Conseil des commissaires des Phares portant le numéro 06-03-27-217 concernant la nomination de M. Jacques Poirier au poste de directeur général;

ATTENDU les discussions qui ont eu lieu entre le président et le directeur général concernant les modalités du contrat d'engagement du directeur général;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares mandate M. Raymond Tudeau, président, pour signer, avec le directeur général, ce contrat de travail pour et au nom de la Commission scolaire.

06-06-19-323 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 46, il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 MAI 2006,

TENU LE 19 JUIN 2006

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

06-06-19-308

Adoption de l'ordre du jour

Décision

06-06-19-309

Demande d'autorisation provisoire :
DEP Horticulture ornementale

06-06-19-310

Demande d'autorisation provisoire :
DEP Production horticole

06-06-19-311

Demande d'autorisation provisoire :
DEP Réalisation d'aménagements
paysagers

06-06-19-312

Transfert d'un circuit de transport
scolaire - Demande d'autorisation

06-06-19-313

Achat d'un terrain rue Tessier à
Rimouski

06-06-19-314

Félicitations - Pro-Jeune-Est
Rimouski-Neigette

06-06-19-315

Élection partielle de la circonscription
3 - Nomination d'un président
d'élection

06-06-19-316

Mise en œuvre de l'actualisation de la
structure administrative

06-06-19-317

Huis clos

06-06-19-318

Retour en séance publique

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

06-06-19-319

Comblement de poste de directrice ou de directeur des services des ressources humaines - Rapport du comité de sélection

06-06-19-320

Comblement de poste de régisseuse ou de régisseur des services des ressources matérielles - Rapport du comité de sélection

06-06-19-321

Mutation au poste de directrice ou de directeur à l'école [L'Écho-des-Montagnes](#)

06-06-19-322

Contrat du directeur général

06-06-19-323

Levée de la séance